



Trousse d'animation de lecture et de soutien pédagogique

Bruno Lemieux, professeur de littérature et de communication
Cégep de Sherbrooke

Nouvelle version mise à jour – 2022

La reproduction de ce document est autorisée avec mention de la source.

Avant-propos

Cette trousse d'animation de lecture et de soutien pédagogique a pour objectif de soutenir et de faciliter le travail des personnes qui accompagnent les étudiantes et les étudiants participant au processus d'attribution du Prix littéraire des collégiens (PLC). La démarche proposée ne constitue pas une prescription et doit être perçue comme un ensemble de suggestions.

Aussi, l'équipe du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) invite-t-elle celles et ceux qui animent le PLC à adapter cette proposition à leurs besoins et à leurs réalités respectives. C'est ainsi que le PLC continuera à refléter les couleurs des différents milieux où il s'enracine, qu'il réaffirmera son dynamisme et contribuera à ce que rayonne davantage le plaisir de lire dans les collèges et les cégeps de tout le Québec.

Bruno Lemieux

bruno.lemieux@cegepshebrooke.qc.ca

Lectures de jeunesse, lectures marquantes



Ook Chung

Lire un livre à 17 ou 20 ans, ce n'est pas, ce ne sera jamais comme lire un livre à 35 ou 40 ans.

Un jeune lecteur possède peu de choses, mais ce qu'il possède, il le possède à fond. C'est cette faim que je trouve si belle dans la jeunesse. Le cinéaste François Truffaut disait : « Ce que je trouve si émouvant chez un jeune, c'est que tout ce qu'il fait, il le fait pour la première fois ». On a beau dire que les jeunes sont matérialistes, je refuse d'y croire. Et je crois que c'est parce qu'un jeune adulte possède encore si peu de choses, que tout ce qu'il tient brille d'un éclat incomparable.

S'il est vrai que les plus beaux romans s'écrivent à la maturité, il est tout aussi vrai que les plus beaux romans se lisent dans la jeunesse. Pour citer un auteur particulièrement apprécié des jeunes, Amélie Nothomb, le jeune lecteur est le contraire même du « lecteur-grenouille » sur qui les mots glissent sans rencontrer de relief. Les candidats en lice pour le Prix littéraire des collégiens sont tous gagnants à cet égard. Et c'est un privilège rare lorsqu'une telle reconnaissance échoit officiellement à un auteur.

Ook Chung, lauréat du PLC 2004

Ook Chung écrit des nouvelles, des romans et des essais. Il a reçu le Prix littéraire des collégiens 2004 pour *Contes bûto*, un recueil de nouvelles paru chez Boréal en 2003.

Texte reproduit avec la permission de l'auteur. Source image : Le Serpent à plumes.

Les caractéristiques du PLC

Le Prix littéraire des collégiens, comme son nom l'indique, est un prix littéraire décerné par un jury formé d'étudiantes et d'étudiants provenant des différents collèges et cégeps du Québec. Le PLC est organisé par le RIASQ et ses deux principales caractéristiques sont celles-ci :

- Promouvoir la littérature québécoise actuelle auprès des étudiantes et des étudiants des collèges et des cégeps en encourageant l'exercice du jugement critique à travers la lecture.
- Récompenser une œuvre originale écrite en français par une autrice ou un auteur ayant la citoyenneté canadienne. Seules peuvent être retenues les œuvres narratives de fiction (romans, récits, recueils de nouvelles) publiées par un éditeur professionnel francophone. Le Prix est assorti d'une bourse de 5000 \$ remise lors d'une cérémonie. Les œuvres admissibles doivent avoir été publiées entre le 1^{er} octobre de l'année précédente et le 30 septembre de l'année en cours – les titres d'une suite ou d'une série sont exclus

La sélection des œuvres en lice

La sélection des œuvres soumises au jury étudiant est faite en deux étapes. Dans un premier temps, les membres du personnel enseignant la littérature dans les établissements collégiaux participant au PLC sont invités à repérer les œuvres marquantes de l'année. Chaque établissement peut soumettre au RIASQ, au plus tard le 1^{er} octobre, les titres de trois œuvres. Une liste des 10 à 15 titres les plus populaires est ainsi établie.

Dans un second temps, cette liste est transmise à un jury composé de trois personnalités du milieu littéraire et présidé par l'une d'entre elles. Assisté dans son travail par un représentant du RIASQ, ce jury de sélection a pour mandat de choisir dans la liste préliminaire les cinq œuvres qui seront en lice pour l'obtention du PLC. La personne assurant la présidence peut, au besoin, exercer son pouvoir discrétionnaire afin d'ajouter une œuvre de son choix qui ne se retrouverait pas dans la liste établie par le corps professoral. La liste des ouvrages sélectionnés constitue ainsi une « radioscopie » de la production littéraire actuelle.

Les objectifs du PLC...

Le but premier du PLC est sans conteste de nourrir le plaisir de la lecture chez les jeunes des collèges et des cégeps qui apprécient déjà la compagnie des livres et de le faire naître chez celles et ceux qui désirent alimenter cette curiosité. Dans cette perspective, le PLC propose une rencontre entre la jeunesse étudiante et la littérature québécoise actuelle afin que de ce choc émerge un sens nouveau, tant pour les jeunes que pour l'institution littéraire. Cela s'observe dans les collèges et les cégeps, où les œuvres ayant concouru pour son obtention sont reprises années après années dans le corpus des cours.

...et ses effets sur le plan de l'apprentissage

Pour les étudiantes et les étudiants qui participent à la démarche de lecture qu'offre le PLC, les apprentissages sont variés et nombreux. Autour d'un échantillon représentatif de la production narrative contemporaine, ce lectorat étudiant a l'occasion d'actualiser ses connaissances historique, théorique et esthétique de la littérature. Ces jeunes ont par ailleurs l'occasion d'exercer dans le cadre de cette démarche, et ce, en les raffinant constamment, leurs capacités d'analyse et de jugement critique.

Ainsi, les principaux enjeux de la participation au processus d'attribution du PLC sont le défi de lecture, la familiarisation à un corpus autre que celui des classiques et l'ouverture à la littérature actuelle, trop souvent négligée par l'institution scolaire. Selon plusieurs témoignages recueillis au fil des ans, les jeunes lectrices et lecteurs trouvent dans leur participation au PLC une occasion unique d'améliorer leurs techniques de lecture et d'analyse, ainsi que d'accroître leurs capacités de synthèse et d'expression – ce qui est également profitable au développement d'une saine confiance en soi.

Ce projet leur permet aussi d'atteindre une meilleure connaissance des aspects socioculturel et sociohistorique propres à la littérature québécoise et à ses multiples facettes. Par ailleurs, cette aventure de lecture critique est une occasion unique pour les personnes qui s'y engagent d'affirmer leur point de vue sur la littérature actuelle.

La composition du groupe de lecture

Tenant compte des différentes réalités des établissements participant au PLC, nous suggérons la formation d'un groupe de lecture réunissant de 15 à 25 personnes afin que l'activité puisse se dérouler harmonieusement, peu importe la nature des contraintes locales et la formule retenue. Il va de soi que chaque collège ou cégep détermine la composition de son jury étudiant. Ainsi l'activité peut être intégrée à un cours d'un programme offrant une formation littéraire (*Arts et lettres* ou *Sciences, lettres et arts* par exemple) ou à un cours de la formation générale (le cours « propre au programme » ou encore le cours 601-103 spécifiquement dédié à l'apprentissage de la littérature québécoise). Cette activité peut aussi entraîner la formation d'un cercle de lecture parascolaire composé d'étudiantes et d'étudiants venant de plusieurs programmes.

L'expérience a démontré qu'un groupe dont le nombre oscille autour de 20 personnes favorise la discussion dans la mesure où il permet, à la fois, une multiplicité de points de vue et la création d'un climat convivial. En effet, il est à craindre qu'un trop petit nombre d'individus puissent connaître des discussions qui tournent court, ou qu'un groupe trop nombreux fasse en sorte que chacun ne se sente pas à l'aise de s'exprimer et de participer au débat. À cet égard, si plusieurs personnes participent à l'activité, on peut envisager la formation de sous-groupes de discussion lesquels offriront la chance à toutes et tous de s'exprimer avant de se retrouver en assemblée plénière.

Le rôle des membres du jury étudiant

Au quotidien, le PLC requiert des étudiantes et des étudiants qui forment son jury un engagement clair et une démarche faisant appel à plusieurs aspects du travail intellectuel :

- Lire les cinq œuvres de la sélection dans le temps alloué pour le faire;
- Remplir, si telle est la demande, une fiche de lecture pour chacune des œuvres ou rédiger une critique littéraire – un modèle de fiche est proposé dans « Les outils pédagogiques » disponibles sur le site du PLC dans la section « Professeurs » (<https://prixlitterairedescollegiens.ca/professeurs>);
- Sélectionner un passage évocateur de chacune des œuvres lues, le photocopier ou le photographier – il n'est pas permis d'écrire dans les livres du groupe, comme il en va avec ceux empruntés dans une bibliothèque –, l'annoter et le joindre à sa fiche de lecture, le cas échéant;

- Participer aux discussions littéraires prévues par la professeure ou le professeur responsable du groupe et, en effectuant des recherches s'il le faut, compléter ses connaissances pour y bien parvenir;
- Participer aux délibérations visant à établir la sélection locale de trois titres et prendre part à l'élection de la personne chargée de représenter le groupe aux délibérations nationales réunissant les porte-parole de l'ensemble des collèges et des cégeps.

Le contrat de participation

Afin d'établir clairement dans l'esprit des membres du jury la nature de leur engagement, une entente « morale » peut être convenue. Ce contrat d'honneur acquiert une force d'évocation plus grande encore lorsqu'il prend une forme écrite – un contrat type est disponible dans « les outils pédagogiques » sur le site du PLC. Cette convention précise la nature de l'engagement, évite les malentendus et peut aussi servir de cadre interprétatif dans l'éventualité où quelqu'un manquerait à son engagement.

Le contrat est également utile pour organiser la circulation des œuvres entre les membres du groupe. Chacun doit les lire en respectant le calendrier de lecture, parce que les autres doivent aussi y avoir accès. Une émulation collective s'inscrit ainsi dans l'esprit des contractants : il ne s'agit pas alors de se plier à la volonté professorale, mais de respecter son engagement à l'endroit de ses pairs.

La lecture au quotidien

Dans chaque établissement dûment inscrit au PLC, le RIASQ envoie dès décembre les ouvrages pour tenir l'activité. Le RIASQ s'assure d'acheminer un nombre suffisant d'exemplaires des œuvres en lice, mais il se peut également que tous les membres du jury étudiant n'aient pas chacun les cinq volumes à leur disposition personnelle et qu'ils doivent plutôt se les partager.

On peut ainsi créer des sous-groupes à l'intérieur du groupe principal et confier à chacune de ces petites équipes de deux ou trois personnes une série complète des cinq ouvrages. Dans ce cas, les membres de cette équipe de lecture doivent veiller par eux-mêmes à respecter le calendrier convenu afin que personne ne soit ralenti ni lésé dans sa démarche d'appropriation des œuvres.

Cette méthode de répartition a l'avantage de rendre les jeunes solidairement responsables de l'ensemble des livres – c'est au moment de signer le « contrat de participation » qu'on peut le mieux établir dans l'esprit de tous cette notion de responsabilité collective.

Plus encore, ces notions de partage et de responsabilité commune des œuvres à lire contribuent à ce que s'installe au sein du groupe ce précieux climat de confiance qui favorisera des discussions littéraires de qualité.

Dans cette perspective, le partage des livres induit peu à peu le partage humain et, ainsi, l'acte de lecture, tout personnel qu'il puisse être dans un premier temps, favorise ensuite une ouverture à la réalité et à la sensibilité des autres.

Le calendrier de lecture

Le calendrier de lecture est balisé par deux dates incontournables : celle marquant le début de la session, à la mi-janvier dans la plupart des cas, et celle des délibérations locales, qui auront lieu dans chaque établissement en prévision des délibérations nationales prévues, elles, peu avant le Salon international du livre de Québec se déroulant chaque année à la mi-avril. Les délibérations locales doivent avoir lieu dans chaque collège ou cégep à la fin du mois de mars, au plus tard au cours de la première semaine d'avril – un calendrier établi en fonction des dates du Salon international du livre de Québec est transmis chaque année aux responsables des activités de lecture dans les établissements participants.

Ainsi, les membres du jury disposent de deux mois (de la fin de janvier à la fin de mars) pour lire les cinq titres de la sélection qui totalisent environ 1 000 pages chaque année, parfois un peu plus. En divisant ce nombre par 60 jours, on obtient un ratio quotidien de lecture d'une quinzaine de pages environ. Cette mesure n'a qu'une valeur indicative, certes, et le calendrier de lecture déterminé par la personne responsable du groupe est évidemment celui qui prévaut. Cependant, on peut voir qu'en respectant un rythme de lecture régulier et raisonnable, chaque membre du jury est assuré d'honorer son engagement à l'endroit du groupe.

L'animation du groupe de lecture

Le rôle de la professeure ou du professeur responsable du groupe consiste essentiellement à animer cet atelier de lecture critique que constitue le PLC. En ce sens, la personne en charge du groupe doit limiter ses interventions aux seuls commentaires pédagogiques nécessaires à la progression de la discussion. Il s'agit pour elle de mettre en veilleuse toute tentation de juger les œuvres afin de favoriser plutôt chez les jeunes une réflexion intellectuelle qui stimulera leur apprentissage.

Si la démarche de lecture du PLC n'est régie par aucune directive ministérielle, elle n'en vise pas moins le développement de la pensée critique. En ce sens, il peut être à propos de faire appel aux habiletés acquises dans le cadre des cours.

Au quotidien, l'animation du PLC requiert de celles et ceux qui en assument la responsabilité une série de tâches intellectuelles et logistiques :

- Veiller à la formation du groupe de lecture et s'assurer du bon accès de chacune et de chacun aux œuvres;
- Lire les cinq œuvres de la sélection afin de pouvoir accompagner les étudiantes et les étudiants dans leur lecture et afin d'animer efficacement les discussions littéraires;
- Colliger, le cas échéant, les fiches de lecture ou les critiques littéraires et s'assurer qu'elles correspondent aux objectifs poursuivis par le groupe ou, encore, charger quelqu'un du groupe de s'acquitter de cette tâche et d'en faire rapport aux autres;
- Établir le calendrier de lecture, programmer les ateliers de discussion littéraire et en diriger les débats en offrant, selon les besoins du groupe, les compléments nécessaires à la bonne analyse des œuvres;
- Organiser les délibérations locales, ainsi que l'élection de la personne chargée de représenter le groupe, et animer cette discussion littéraire visant à établir la sélection locale de trois titres qui sera défendue par le porte-parole étudiant lors des délibérations nationales;
- Agir à titre d'intermédiaire entre son établissement et le RIASQ et, si l'occasion se présente, agir comme porte-parole du PLC dans sa communauté, en invitant, par exemple, les médias locaux à rendre compte des activités du groupe de lecture.

L'animation de la lecture

Dans la mesure où les œuvres en lice pour l'obtention du PLC sont récentes, on ne saurait attendre de la personne en charge de l'animation du groupe qu'elle les ait déjà toutes lues avant le début de la démarche. En fait, la tâche de la personne responsable de l'activité n'est pas tant d'expliquer le texte, ni d'en proposer une lecture conforme à l'état le plus avancé de la théorie et des tendances littéraires, que d'agir comme « accoucheuse de conscience » tel que le préconisait Socrate.

À l'instar du philosophe, la personne chargée de l'animation du groupe doit induire la réflexion chez les membres du jury étudiant par les questions qu'elle soulève lors des ateliers de discussion. De plus, en découvrant les cinq œuvres au même rythme que les jeunes, la professeure ou le professeur partage avec ces derniers cet état de stimulation intellectuelle induit par la découverte d'un nouvel univers. Du même coup, cette personne incarne à sa manière le goût de la connaissance, le désir de l'écoute d'autrui, le plaisir de l'échange...

Chacune des rencontres de discussion littéraire peut être spécifiquement consacrée à une seule œuvre dont on discute les aspects et les mérites. Dans ce cas, il faut que tous les membres du groupe respectent une séquence prédéterminée. Cette façon de fonctionner offre des avantages facilement identifiables : discussion bouclée à la fin de chacune des rencontres, progression « linéaire » de la démarche du groupe, etc. Cependant, compte tenu des courts délais de lecture et du nombre limité de volumes dont dispose le groupe, il faut parfois envisager une façon alternative d'organiser les rencontres.

Ainsi, il est possible de mettre à profit les séances de discussion pour aborder toutes les œuvres en un chassé-croisé discursif. Afin de nourrir un contexte favorable à la bonne connaissance des œuvres, il convient de tenir compte de faits aussi simples qu'évidents : plus les semaines passeront, plus les habiletés de lecture auront été maîtrisées, plus nombreux seront les titres lus par un grand nombre et plus fructueuses seront les interactions. On pourra adopter une démarche progressive déployée sur un nombre variable de semaines, et qui permettra au groupe d'évoluer, passant d'une connaissance factuelle des œuvres à des discussions plus approfondies sur les plans thématique et esthétique.

Peu importe le mode d'animation et de discussion privilégié, on prendra soin de couvrir le plus vaste ensemble possible des différents aspects :

- Aspect 1** : Amener les membres du groupe à faire un résumé verbal de l'œuvre – en évitant de livrer la chute ou la clef de l'histoire, le cas échéant;
- Aspect 2** : Aborder l'aspect thématique en faisant le tour des sujets et en les exemplifiant par des extraits significatifs;
- Aspect 3** : Approfondir l'analyse des thèmes en vérifiant s'il y a ou non des liens entre les différentes œuvres, ou encore avec les tendances littéraires passées ou actuelles;
- Aspect 4** : Aborder l'aspect esthétique en analysant le style et en le comparant avec celui d'autres œuvres connues;
- Aspect 5** : Approfondir l'analyse stylistique, si possible en dégagant des tendances dominantes;
- Aspect 6** : Amener chacune et chacun à formuler un discours global sur les œuvres.

Afin d'approfondir ce sujet, on peut lire : Bruno Lemieux, « La lecture hors-piste », *Québec français*, n° 133, printemps-été 2004, pp. 45-47.

Le processus d'attribution du PLC

Tous les membres des groupes de lecture des collèges et des cégeps constituent le jury du PLC et sont appelés à en désigner le lauréat au terme d'un double scrutin :

Les délibérations locales

À la fin de mars ou au début d'avril, des délibérations locales ont lieu dans tous les collèges et les cégeps. À cette occasion, les jeunes discutent une dernière fois des cinq œuvres en vue d'établir par scrutin leur trio gagnant. Ainsi, les membres du groupe de lecture votent individuellement pour trois des cinq titres selon leur ordre de préférence. Les résultats cumulatifs de ce vote ont une double fonction. D'abord, ils permettent d'établir la sélection de trois titres que défendra la personne représentant le groupe lors des délibérations nationales. Ces trois œuvres constituent la sélection locale – sélection généralement différente de celles des autres établissements – que le porte-parole étudiant doit faire valoir auprès de ses vis-à-vis des autres collèges ou cégeps au moment des délibérations nationales. En second lieu, toutes les voix attribuées aux cinq œuvres en lice lors de ce scrutin local sont transmises au RIASQ. Ce sont ainsi les résultats cumulés du vote national qui déterminent les trois titres qui feront l'objet des délibérations nationales et parmi lesquels les porte-parole des différents établissements devront désigner le titre lauréat du PLC.

C'est aussi à l'occasion des délibérations locales que les jeunes élisent l'une ou l'un des leurs comme porte-parole de leur groupe aux délibérations nationales. En somme, c'est la personne responsable de l'activité qui supervise les délibérations locales, organise le scrutin et transmet les résultats du vote au RIASQ – des bulletins de vote types et un formulaire des votes sont prévus dans « les outils pédagogiques » disponibles sur le site du PLC.

Les délibérations nationales

Habituellement au moment du Salon international du livre de Québec, les porte-parole des différents collèges et cégeps se rendent dans la capitale en compagnie de leur professeure ou de leur professeur afin de participer aux délibérations nationales. Ces porte-parole discutent alors des trois œuvres qui se sont qualifiées à l'issue du décompte de tous les votes reçus à la suite de toutes les délibérations locales tenues dans les établissements participants. Ce trio est généralement différent des trios que défendent les porte-parole qui doivent alors prendre la mesure de cette nouvelle réalité et ajuster leur argumentaire en conséquence.

Ainsi, lors de ces délibérations nationales, les porte-parole doivent trouver un point d'équilibre entre leurs préférences personnelles et le mandat qui leur échoit, en ayant à l'esprit au moment de prendre part aux discussions les arguments ayant justifié les choix du groupe qu'ils représentent. Au terme de ce processus délibérant, qui met en lumière toutes les facettes des trois œuvres encore en lice et qui donne à chaque porte-parole l'occasion de convaincre les autres de la pertinence des aspects qu'il défend, un vote est tenu. C'est l'auteur ou l'auteure de l'œuvre qui obtient la majorité absolue des votes qui remporte le PLC – un second tour entre les deux œuvres en tête du scrutin est parfois nécessaire.

Le PLC : une fenêtre sur le monde

Le PLC offre un rendez-vous unique avec la littérature et permet généralement aux jeunes personnes qui y participent d'atteindre une meilleure connaissance d'elles-mêmes et de la société dans laquelle elles vivent. Le PLC présente trois axes fondamentaux de prise d'expérience :

- Parce qu'elles appartiennent au présent, les œuvres du PLC ont plus de chances de rejoindre les jeunes, constituant pour elles et eux un écran où projeter leurs angoisses tout comme leurs espoirs. On peut ainsi estimer que le PLC provoque un contact neuf avec la littérature, contact actualisé à chaque nouvelle édition. Le plaisir de lire s'inscrivant dans leurs habitudes, les jeunes peuvent par la suite aborder plus facilement la littérature déjà reconnue et issue d'autres lieux et d'autres époques.
- Les jeunes membres des groupes de lecture du PLC, parce qu'ils doivent confronter leur point de vue à celui des autres, sont appelés à transformer leurs impressions en énoncés, et leurs intuitions en explications. Ces échanges, qui permettent de comparer les interprétations, obligent ainsi les étudiantes et les étudiants à faire une lecture plus attentive encore : la lecture cesse alors d'être un acte solitaire pour fournir une occasion de mieux comprendre la part humaine qui réside en soi et en autrui, pour devenir une passerelle vers les autres et vers la société.

- Au fil des décennies, le PLC est devenu l'un des grands prix littéraires du Québec : les médias en parlent, l'annonce de la sélection des œuvres stimule les ventes et les maisons d'édition y voient un encouragement. Parce que la délibération est large et démocratique, le PLC valorise année après année le jugement des collégiennes et des collégiens et ce, d'abord à leurs propres yeux! À sa manière, le PLC contribue à la valorisation souvent déficitaire de l'apport des jeunes à la société. Cela peut avoir des retombées dans des domaines aussi variés que la poursuite d'études supérieures, la participation à la vie culturelle, l'engagement communautaire ou l'action civique.

En somme, le Prix littéraire des collégiens est bien davantage qu'un prix littéraire; c'est un espace où lire et parler de littérature, c'est une fenêtre ouverte sur soi, sur les autres et sur le monde – pour la suite du monde!